

RÈGLEMENT INTÉRIEUR (en supplément de celui du SPIRIDON PERIGORD POURPRE)

Association du CROC'CYRANO

Article 1 – Objet du règlement intérieur

Le présent règlement précise les modalités de fonctionnement interne de la section du CROC'CYRANO, notamment les règles relatives à la pratique du canicross et disciplines mono-chien attelé, en complément des statuts.

Article 2 – Adhésion et cotisation

L'adhésion implique l'acceptation des statuts et du présent règlement.

La cotisation annuelle est fixée chaque année par l'Assemblée Générale.

Aucun remboursement de cotisation n'est effectué en cas de départ volontaire ou d'exclusion.

Adhésion auprès du Spiridon obligatoire ainsi que la souscription de la licence FFSCCL (loisir ou compétition).

Article 3 – Assurances

Chaque adhérent doit être titulaire d'une assurance responsabilité civile couvrant la pratique du canicross.

L'association souscrit une assurance couvrant ses activités collectives, mais celle-ci ne se substitue pas aux assurances personnelles des adhérents.



Article 4 – Conditions de participation des chiens

A l'entraînement :

Le maître doit avant tout s'assurer de la fin de croissance de son chien. Nous conseillons un bilan réalisé par un vétérinaire afin de confirmer que la croissance est terminée et l'absence de contre indications pour la pratique du canicross.

Avant 12 mois, les entraînements sont interdits aux chiens. L'interdiction est portée à 18 mois pour le caniVTT et canitrail.

Ils doivent être à jour de leurs vaccinations obligatoires (voir Annexe 1).

Les chiens présentant de l'agressivité, des signes de maladie ou les chiennes en chaleur peuvent se voir refuser la participation aux entraînements.

En compétition :

Les chiens doivent être âgés d'au moins 18 mois pour le canicross, 24 mois pour le canitrail et caniVTT.

Ils doivent être à jour de leurs vaccinations obligatoires (voir Annexe 1).

Un certificat vétérinaire d'aptitude à l'effort pourra être exigé à l'inscription.

Les chiens agressifs ou présentant des signes de maladie sont exclus des activités.

Article 5 – Équipement obligatoire

Harnais de traction adapté au chien,

Ligne amortisseur conforme à la discipline,

Ceinture ou baudrier pour le coureur,

Muselière pour les chiens de catégories réglementées, selon la législation en vigueur.

L'équipement doit être en bon état pour garantir la sécurité.



Article 6 – Comportement et sécurité

Les adhérents s'engagent à pratiquer dans le respect du bien-être animal et des autres participants.

Toute forme de maltraitance, physique ou verbale, envers un chien ou un membre est interdite.

Les parcours sont choisis et validés par l'encadrement. Les consignes doivent être respectées.

Les entraînements sont annulés en cas de conditions météorologiques extrêmes (forte chaleur, orages...).

La sécurité et le bien-être du chien sont prioritaires. Le maître doit ralentir ou s'arrêter si le chien marque une baisse de régime. Le chien doit toujours être devant ou à hauteur, jamais derrière (il ne faut jamais tirer son chien).

Les distances, catégories d'âge, parcours et formats des épreuves sont définis par la FFSLC et doivent être respectés .

Mise en place d'un plan d'action en cas d'accident, avec déclaration obligatoire dans les 2 jours suivant l'événement .

Formation des encadrants et bénévoles aux protocoles de sécurité et dispositifs fédéraux.

Article 7 – Manifestations et compétitions

Pour les événements organisés par l'association, l'inscription préalable est obligatoire.

Les participants doivent se conformer aux règlements en vigueur (règlement fédéral si applicable).

En compétition, le port du dossard ou brassard est obligatoire lorsqu'il est fourni.

Les membres doivent être licenciés FFSLC pour participer aux compétitions officielles (licence annuelle) .

Pour les personnes non licenciées, une licence à la journée est possible, sous conditions (certificat médical, frais complémentaires...) .



Article 8 – Encadrement et bénévolat

Les encadrants sont désignés par le Bureau.

Les membres sont encouragés à participer bénévolement à l'organisation des événements (balisage, accueil, ravitaillement, etc.).

Article 9 – Sanctions

En cas de non-respect du présent règlement, le Conseil d'Administration pourra prononcer :

Un avertissement,

Une suspension temporaire,

Une exclusion définitive (avec possibilité pour l'adhérent de présenter sa défense).

Article 10 – Modification du règlement intérieur

Toute modification est proposée par le Conseil d'Administration et adoptée par l'Assemblée Générale à la majorité des membres présents ou représentés.

—

Article 11 - Lieu et jour d'entraînement

Mardi soir de 18h45 - 20h15 à Bergerac. Le lieu est précisé avant chaque entraînement.
Samedi matin de 8h45-10h30 aux alentours de Bergerac (dans un rayon maximum de 20 kms). Le lieu est précisé avant chaque entraînement.

Fait à Bergerac, le 12 Août 2025

Pour l'association Croc'Cyrano

Le Président : Geoffroy LASSIMOUILLAS

La Secrétaire : Anaïs MAGNE





PHOTOTHÈQUE VACCINS CHIENS

VACCINS OBLIGATOIRES POUR PARTICIPER À UNE COURSE FFSLC :

- **Rage**
- Toux du chenil Bb
- Toux du chenil Pi
- **Leptospirose**
- **CHP/DAP** : Maladie de carré, Hépatite de Rubarth/Adénovirus canin, Parvovirose

EURICAN DAPPi = **CHP** + **PI**



EURICAN DAP = **CHP**



NOBIVAC CHPPi = **CHP** + **PI**



NOBIVAC CHP = **CHP**



VERSICAN PLUS DHPPi = **CHP** + **PI**



CANIGEN CHPPi = **CHP** + **PI**



CANIGEN L = **Leptospirose**



EURICAN L = **Leptospirose**



VERSICAN Plus L4 = **Leptospirose**



EURICAN LR = **Leptospirose** + **Rage**



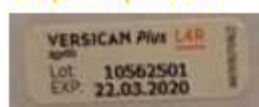
NOBIVAC LEPTO = **Leptospirose**



CANIGEN L4 = **Leptospirose**



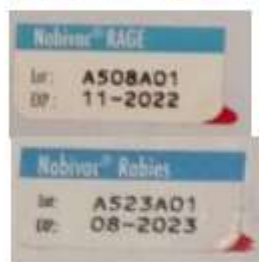
VERSICAN PLUS L4R = **Rage** + **Leptospirose**



NOBIVAC L4 = **Leptospirose**



NOBIVAC RAGE = **Rage**



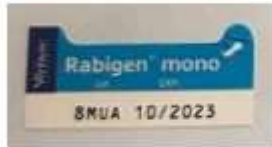
EURICAN L MULTI = **Leptospirose**



RABISIN = **Rage**



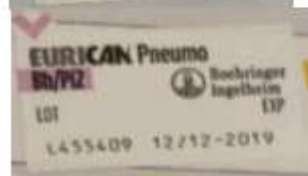
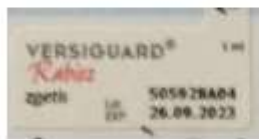
RAGIBEN MONO = **Rage**



PNEUMODOG = **Bb + Pi**



VERSIGUARD RABIES = **Rage**



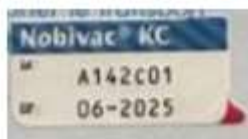
NOBIVAC BbPi = **Bb + Pi**



VERSICAN PLUS Bb In = **Bb**



NOBIVAC KC = **Bb + Pi**



VERSICAN PLUS Bb Oral = **Bb**



VERSICAN PLUS BbPi In = **Bb + Pi**



NOBIVAC RESPIRA Bb = **Bb**

